

Bachelier en enseignement section 1

| | | |
|---|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | | |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | | |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| U1203 Didactique de l'éducation culturelle et artistique | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PEUN1B23ECA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1230 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 75 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (breynel@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (princed@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (favarts@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
 Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- D'exploiter des outils pour évaluer la pertinence d'un choix de matériel culturel.
- De maitriser des fondements disciplinaires communs et spécifiques aux 2 modes d'expression artistique, en ce compris le lexique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- D'identifier des notions de base de l'enseignement de l'éducation culturelle et artistique mentionnées dans les référentiels en vigueur de la M1 à la P2 .

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|--------------|--|------------|
| PEUN1B23ECAA | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 38 h / 2 C |
| PEUN1B23ECAB | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 38 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|--|----|
| PEUN1B23ECAA | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 20 |
| PEUN1B23ECAB | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 22_PEUN1B23ECAA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEUB1231 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 38 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stéphanie FAVART (favarts@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

-en s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode de l'expression musicale en lien avec les référentiels en vigueur.

-en stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects d'expression musicale prévus par les programmes

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- choisir un matériel culturel pertinent et adapté au public visé
 - exécuter les chants en respectant leur mélodie
 - créer un support mémoire adapté à une utilisation dans une classe de maternelle
 - identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'expression musicale
 - investir une pratique singulière et curieuse
 - repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'expression musicale
 - démontrer une maîtrise théorique et pratique des contenus disciplinaires
 - produire des activités centrées sur la pratique musicale en maternelle
 - exécuter des activités vocales et rythmiques
 - créer un accompagnement instrumental pour un chant
- (AAT 5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte par la pratique des notions liées au langage musical.

Approche du contenu des programmes d'expression musicale.

Acquisition d'un répertoire pertinent, qualitatif et adapté au public préscolaire.

Travail de l'expression vocale, rythmique, corporelle, instrumentale par le biais de l'exploitation de ce répertoire.

Manipulation de petites percussions.

Notions théoriques en lien avec la pratique et les savoirs et savoir-faire en expression musicale.
L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique. La théorie sera mise au service de la pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiels.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes des travaux disponibles sur connected.
- Grilles d'autoévaluation disponibles sur connected.
- Echanges lors des cours.

Sources et références

- programmes du SEGEC de la M1 à la P2
- Tableaux synoptiques ECA
- auteurs-interprètes jeunesse
- références citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur connected. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. Ils doivent être complétés par une bonne prise de note en classe.
- fichiers audio disponibles sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés oralement au cours du module.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoirs imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement sur connected.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie est de 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 100 | | | | |
| Période d'évaluation | | | | | Exm | 100 |

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.
- Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne présentera que les travaux manquants ou en échec lors d'un examen oral. **Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session (consultation des copies).**
S'il n'est pas possible de constituer un groupe, l'étudiant présentera le travail (les travaux) de manière individuelle.
- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.
Référence au RGE
En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | | | |
| Ancien Code | 22_PEUN1B23ECAB | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEUB1232 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 38 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression plastique.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, l'imagination, la créativité, la perception, le geste sensible, le geste technique, la curiosité, l'étonnement, l'exploration, le cheminement, l'errance, la communication.

En encourageant le développement d'attitudes spécifiques et transversales par la démarche personnelle, coopérative, l'autonomie, la persévérance, le faire-défaire, l'essai-erreur, l'engagement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages plastiques.

S'approprier un champ sémantique propre à l'expression plastique (la ligne, la forme, la texture, etc.) et se construire un lexique des arts plastiques.

Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation des arts plastiques.

D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.

Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA, et plus particulièrement l'éducation des arts plastiques.

(Acquis d'apprentissage auquel participe ces objectifs :

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Référentiel et programme de l'enseignement en FWB.
- Rencontrer, appréhender et s'approprier le langage plastique
- Premiers outils en didactique des arts plastiques
- Rencontre directe et/ou indirecte avec des œuvres artistiques et culturelles

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression plastique se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression plastique, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en classe et/ou pour rédiger son journal de bord.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle a qui lui est attribuée, une attitude de coach. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

La présence au cours est essentielle pour s'essayer à la posture de l'artiste créateur.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA

Références citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comporte 2 volets:

Volet 1: Travaux pratiques. Chacun des travaux devra être déposé maximum à la date butoir. Si un travail n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra attribuer un PP ou PR pour l'AA.

Volet 2: Interrogation en fin de quadrimestre. L'étudiant doit obtenir au moins 12/20 pour valider l'AA.

-> Les modalités d'évaluation seront précisées ultérieurement via ConnectED.

Délais de communication des dates d'évaluation: 15 jours (ConnectED ou Hyperplanning)

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Int + Trv | 100 | | | | |
| Période d'évaluation | | | | | Trv + Exe | 100 |

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

De manière générale, l'étudiant ne représentera que les travaux manquants et/ou l'interrogation en échec. **Il est**

donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session
(consultation des copies).

Spécifiquement au Q2:

Une date sera annoncée sur ConnectED pour déposer les travaux modifiés/manquants et/ou pour représenter l'interrogation. Ces dates seront planifiées hors session de juin.

Spécifiquement au Q3:

-> **Concernant le volet 1: l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.**

-> **Concernant le volet 2: l'étudiant représentera un examen écrit.**

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux/interrogation seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre), en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).